



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026

Immédiatement après la séance extraordinaire du budget fixée à 19 h

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 19 janvier 2026, immédiatement après la séance extraordinaire du budget fixée à 19 h;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Nomination au poste de coordonnateur au Service des travaux publics;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.